

Contrat de formation (le bénéficiaire finance lui même sa formation)

Entre les soussignés :

1) **Relax-shiatsu**, Siret : 341 998 581 00050, Code Ape 85559B, Urssaf : 140 6940868362

Responsable : Françoise NANCEY

8 rue de la Délivrando - 14000 Caen. France. **Tél : 06 62 57 23 37** <http://www.relax-shiatsu.fr>

2) (Nom, prénom, adresse et profession du cocontractant ci-après désigné par le stagiaire) ...

est conclu un contrat de formation.

Article I : Objet :

En exécution du présent contrat, Relax-shiatsu s'engage à organiser l'action de formation intitulée :...

Amma assis shiatsu.

Article II : Nature et caractéristique des actions de formation :

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances
- Elle a pour **objectifs** :

Acquérir gestes postures nécessaires pour détendre une personne assise en 20 minutes à l'aide d'un shiatsu de relaxation.

Expérimenter des outils de relaxation et de dynamisation, utilisés pour se préparer à effectuer une séance ou de la clôturer.

- Durée de la formation : **18h**, dont **6 heures de révision** espacées d'un à deux mois avec la formation initiale.

- A l'issue de la formation après évaluation, un **Certificat de formation** sera délivré(e) au stagiaire.

- Le programme de l'action de formation (contenu de formation+ fiche pratique du stage) figure en **annexe** du présent contrat, ainsi que le **règlement intérieur** et la charte de qualité

Article III : Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

- Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre la formation.

Il vous est demandé d'être motivé par le toucher (être tour à tour sujet et opérateur) et de **ne pas être enceinte**.

Article IV : Organisation de l'action de formation : L'action de formation aura lieu :

Dates:.....

Horaires:.....9H/12H et 13H30/16H30.....

Lieu:.....relax-shiatsu 8 rue de la Délivrando 14000 Caen.....

- Elle est organisée pour un **effectif** de 1 à 6 stagiaires.

- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes

- La **démarche** de formation est une synthèse humaniste, comportementaliste, fonctionnaliste prenant en compte la globalité de l'être dans toutes ses dimensions : physique, sensorielle, émotionnelle, créative, intuitive. L'apprenant est motivé, développe son autonomie, contrôle ses propres apprentissages, accomplit des tâches, résout des problèmes par le recours simultané au rationnel et au spontané.

- Démonstration et **expérimentation** en duo des techniques. Les stagiaires sont tour à tour opérateur et sujet.

- Mise en forme et concentration par un travail sur soi avant d'aller vers l'autre.

- L'entraînement à la verbalisation des vécus, ressentis et à leur écoute, permet d'autoévaluer, affiner et réajuster son savoir-faire et savoir être.

- Contrôle de l'assimilation des connaissances par :

. diaporama de photos ou vidéo, permettant l'autocritique, le débat et réajustement des postures et attitudes (*suivant les possibilités électriques pendant les formations à l'étranger*).

. une révision pratique permettant également d'expérimenter la relaxation dynamisation pendant son apprentissage.

- Un support écrit, mis à jour régulièrement, est remis au cours de la formation.

- Une **attestation de présence** à la formation 18 heures est remise à tout participant au moment de la révision.

- L'**évaluation** porte sur l'acquisition des objectifs pédagogiques définis, vérifiée pendant une mise en situation de séance. Celle ci a lieu, à Caen, **après un travail personnel de 30 heures**, équivalent à 60 Amma assis. Pour se présenter à l'évaluation, vous devrez avoir acquitté un forfait 6 heures de 90 € correspondant aux frais d'**évaluation** et **supervision** de votre pratique.

L'évaluation permet de délivrer à l'apprenant un **certificat de formation en Relaxation en Amma Assis 54h**. Ce certificat réintègre les temps de formation, de supervision et de pratique personnelle.

- En cas d'insuffisance constatée à l'évaluation, après un délai de trois mois, le stagiaire pourra se représenter à une nouvelle évaluation. Celle ci aura lieu à mon cabinet à Caen, en s'acquittant du tarif, en cours, du forfait 6h supervision évaluation 90€.

- Une évaluation de la prestation de formation est demandée à chaque stagiaire, sous forme d'un questionnaire à remplir, en fin de formation et quelques mois après celle-ci. Elle permet, outre de faire un bilan, de réfléchir constamment aux moyens d'améliorer la prestation de formation et son utilisation.

- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

- Françoise Nancey : Infirmière DE, diplômée Heilpraktiker (praticienne de santé), diplômée conseillère familiale de santé, diplômée en relaxation coréenne. Formatrice depuis 1995, certification 2005 et 2009 qualifiée ICPF en tant que formateur, animateur, concepteur de formation. Formée en : shiatsu de relaxation et à son enseignement et en thaï traditionnel. Formée en massage traditionnel relaxant, tibétain, ayurvédique, lemniscate.

Formée en naturothérapie (M.Dogna), en communication (Gordon), en psychothérapie (psychosynthèse 1er cycle).

Pratique libérale de relax-shiatsu@ en cabinet depuis 1994.

Article V : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'école de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article VI : Dispositions financières :

- Le prix de l'action de formation est fixé à :270... €.....euros. TVA non applicable, art.293 B du CGI.
sans hébergement ni restauration.....

Le stagiaire s'engage à verser :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30% soit81... €.....euros (Cette somme ne peut être supérieure à 30% du prix acquitté par le stagiaire).

Le paiement du solde 70% soit189.....euro, à la charge du stagiaire, est à régler le premier jour du stage.

Ce versement peut être échelonné mensuellement jusqu'à la date prévue de la révision de la formation (soit en 2 à 3 fois).

A noter : Le stagiaire est averti que pour se présenter à l'évaluation, il devra régler en supplément de ce contrat un forfait de 90 euro correspondant aux frais de certification et supervision de sa pratique.

Article VII : Interruption du stage :

En cas de cessation anticipée (avant terme) de la formation du fait de Relax-shiatsu, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes: Avoir d'un crédit d'heures de formation au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat, pour les heures de formations non effectuées.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, aucun remboursement dans ce cas.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Tout stage peut être annulé 8 jours avant la date du stage (1 mois avant la date du stage à l'étranger), si le nombre de stagiaire est insuffisant. Dans ce cas, les arrhes vous sont intégralement remboursés.

Article VIII : Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal d'instance sera compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le / /

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour relax-shiatsu
(nom et qualité du signataire)
NANCEY Françoise, responsable et formatrice